

Article 1er

Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques de Corrèze l'ensemble formé par le Château de Lieuteret et ses abords à DARNETS.

Délimitation du Site -

au Nord - par les parcelles 624 - 625 section B
635. 630 - 631 - 633 - 634 - 632 - 641 - 642 Section D
puis par le chemin bordant les côtés Nord-ouest des parcelles 649 - 638 et nord des parcelles 656 D et 531

à l'est - par les côtés Est et Sud de la parcelle 531
le bord sud de la parcelle 657
et le chemin bordant à l'Est les parcelles 659 - 661
662 D

au Sud - par les parcelles 662 - 661
une ligne fictive joignant l'angle sud de la parcelle 661 et l'angle Est de la parcelle 665 à travers la parcelle 663, puis les côtés sud des parcelles 665 - 663.
Les côtés Est et Sud de la parcelle 647
Les côtés sud des parcelles 645 - 643 D
puis le chemin bordant les parcelles 234 B (étang)
237 B - 224 B

à l'ouest- par la limite ouest des parcelles 224 - 232 - 231 B

Parcelles cadastrales visées -

Section B - 224 - 231 à 237

Section D - 531 - 625 - 630 à 635 - 638 - 641 à 647 - 649
à 663 - 665 - 624

Par délégation :

Pour copie conforme

Le Directeur Général de l'Architecture

Le Chef du Bureau des Sites

signé : R. DANIS

Coumille